

Mission de maîtrise d'œuvre complète

Surface : 4.5 Ha

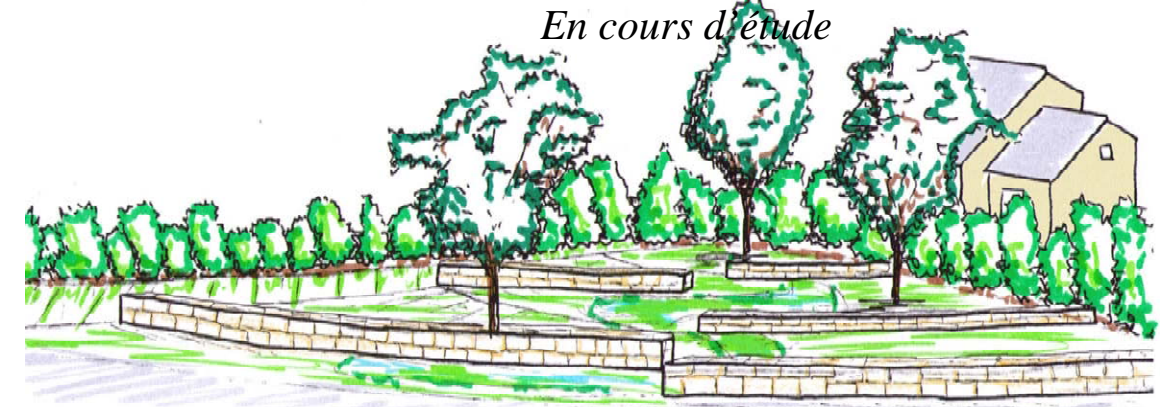
50 Lots individuels pavillonnaires

6 lots d'habitat individuel groupés (15 logements conventionnés)

## Coat Ty Ogant

### GUILERS (29)

*En cours d'étude*



- Conception de l'aménagement avec des lignes simples, afin d'intégrer ce projet sur le vallon.
- Créer un réseau viaire et hiérarchisé des différentes voies de circulation. (rue de quartier, ruelle, venelle, sentiers) tel étaient classifiées les rues des villes anciennes
- Création d'un aménagement paysager à l'entrée du lotissement, permettant de valoriser l'entrée principale et de traiter les eaux pluviales.
- Mise en place de haies arbustives le long des voies, dans les lots permettant d'intégrer les habitations, les entrées de lots et ainsi diminuer l'impact visuel des véhicules stationnant. Cette conception permet aux résidents de pouvoir se promener dans le quartier, telle que pourrait être une balade dans un parc.
- Création d'un mail paysager reliant la place DUQUESNE au sentier piéton. Plantation d'arbres le long du mail, dans les lots. Cette plantation permettra d'accompagner visuellement les habitations postées sur le flanc de vallon. (Structuration visuelle du lotissement, autre qu'architecturale).
- Conservation des talus sur l'ensemble du terrain.
- Réaliser des murets techniques concentrant les coffrets de branchements de lots.



Maitre d'Oeuvre



Maitre d'Ouvrage



FONCIÈRE IMMOBILIÈRE DE MANCHE ATLANTIQUE  
230, rue Ernest Hemingway - 29200 Brest



L'entrée se caractérise par une large ouverture bordée d'un muret en moellon. A l'Est, au-dessus du muret en moellon, un aménagement en terrasse viendra canaliser le regard. Chaque terrasse sera délimitée par un muret banc sur la moitié de sa longueur et finira en un petit talus en pente douce. Cette structure permettra de faire serpenter une noue, qui au passage sur ces murets créera une petite chute d'eau. Ces murets guideront le regard vers la rue du lotissement. Trois arbres remarquables viendront ponctués l'espace en partie haute, chacun sur une terrasse différente. De l'autre côté, une prairie humide viendra faire contraste avec l'aménagement en terrasse. En effet, cet aménagement sera plan et viendra lui aussi accueillir les eaux de ruissellement, mais pourra aussi servir d'espace de jeux en saison sèche. Elles seront introduites dans cet espace grâce à un mur de soutènement installé dans un talus longeant les limites des lots. L'eau s'évasera ensuite dans cette prairie humide.

Un mail partira de la place DUQUESNE pour rejoindre le sentier piéton au Nord. Cet aménagement sera simple. Il reprendra à l'Ouest le même principe que celui de la place existante, ce qui permettra de desservir quelques lots. Sa continuité sera exclusivement piétonne. D'une largeur d'environ 8 m, il sera composé d'un cheminement piéton minéral et d'un espace végétalisé (ex : bande de gazon fleuri). Cette bande végétale servira d'espace de jeux pour les enfants, et son revêtement (gazon fleuri) permettra d'accompagner la balade avec un décor simple et changeant. Il permettra aussi de réduire son entretien car un gazon fleuri ne se fauche que quelques fois par an. Des arbres d'alignement viendront canaliser l'espace (tel un mail), mais seront inclus dans les lots.

